

Le PGEÉ 2005-2010 et le budget 2006 d'HQD

Présentation du GRAME

R-3584-2005

par :

Jean-François Lefebvre du GRAME

Pièce GRAME-4, document 1

Le 22 février 2006

Liste des pièces déposées (corrigée)

GRAME-1, doc. 1 <i>C-6.4-GRAME</i>	Preuve du GRAME
GRAME-1, doc. 2 <i>C-13.1-CÉTAF-SÉ-AQLPA-GRAME</i>	Preuve commune GRAME & CÉTAF-SÉ-AQLPA sur les réseaux autonomes
GRAME-2, doc. 1 <i>C-6.4-GRAME</i>	Rapport d'expertise de M. Bernard Laurent sur la réfrigération à l'ammoniac
GRAME-2, doc. 2 <i>C-6.2-GRAME</i>	CV de M. Bernard Laurent
GRAME-3, doc. 1 <i>C-13.3-CÉTAF-SÉ-AQLPA-GRAME</i>	Réponses aux questions de la Régie sur la preuve commune GRAME & CÉTAF-SÉ-AQLPA

GRAME-4, doc. 1

2

Liste des pièces déposées

GRAME-3, doc. 2 <i>C-13.2-CÉTAF-SÉ-AQLPA-GRAME</i>	Réponses aux questions de HQD sur la preuve commune GRAME & CÉTAF-SÉ-AQLPA
GRAME-3, doc. 3 <i>C-6.7-GRAME</i>	Réponses du GRAME à la DDR-1 de la Régie
GRAME-3, doc. 4 <i>C-6.6-GRAME</i>	Réponses du GRAME à la DDR-1 de HQD
GRAME-4, doc. 1 <i>C-6.8-GRAME</i>	Présentation de la preuve du GRAME en audience
GRAME-4, doc. 2	Présentation de la preuve commune GRAME & CÉTAF-SÉ-AQLPA

GRAME-4, doc. 1

3

Plan de la présentation

- ◆ Un PGEÉ d'une ampleur parfaitement justifiée
- ◆ Programmes destinés au marché résidentiel
- ◆ Programmes destinés aux marchés affaires
- ◆ Programmes destinés aux marchés grande entreprise
- ◆ Mesures pour améliorer l'ensemble du PGEÉ
- ◆ Conclusion

GRAME-4, doc. 1

4

Un PGEÉ d'une ampleur parfaitement justifiée

- ◆ L'ampleur réelle du PGEÉ de HQD :
 - HQD prend l'impact sur le revenu requis maximal (121 M\$ en 2011) sur les revenus prévus de 2005
 - En prenant le scénario le plus probable de hausses de revenus requis pour 2005 (5 %/an pendant trois ans), l'impact tarifaire maximal serait de 1,05% en 2011
 - Hausse des budgets et baisse de l'impact tarifaire (de 1,6 à 1,35% selon HQD, de 1,35 à 1,05%, de GRAME)
 - Tout de même 169 M\$ dans le budget 2006
 - mais moins qu'il y a 10 ans

GRAME-4, doc. 1

5

Un PGEÉ d'une ampleur parfaitement justifiée

- ◆ Le GRAME recommande des investissements en EÉ de 2 à 3 % des revenus requis.
 - Seuil déjà atteint dans plusieurs États américains et européens
 - Marge pour consolider certains programmes (approches plus personnalisées)
- ◆ Le GRAME s'interroge sur le changement de la période d'amortissement
 - Même si 5 ans ou 10 ans peuvent faire sens

GRAME-4, doc. 1

6

Programmes destinés au marché résidentiel

- ◆ Appui aux améliorations au Programme *Promotion des produits Mieux consommer – Energy Star* :
 - promotion d'électroménagers économeurs
 - Envisager d'autres appareils économeurs
 - Encourager HQD à intégrer les portes et fenêtres dès que possible (*Energy Star ou équivalent*)
- ◆ Appui à un programme combinant diagnostics résidentiels et thermostats gratuits (et éventuellement d'autres mesures) suite au projet avec l'APQ (M. Roberge, audience du 20 fév. 2006)
 - Thermostats dans les multilogements : pénétration actuelle = moins de 3% du marché possible (HQD-4, doc. 5, p. 15 de 26 et audience du 20 février 2006)

GRAME-4, doc. 1

7

Programmes destinés au marché résidentiel : Pour un programme de thermostats plus agressif

- ◆ Appui aux thermostats offerts dans le programme *Rénovation des logements sociaux et communautaires*
- ◆ Thermostats intégrés aux plinthes
 - Pourraient représenter quelques 15 % des thermostats
 - La Régie devrait demander une évaluation sommaire des coûts et de leur performance
- ◆ Pour un lancement de l'approche communautaire, ne serait-ce qu'à petite échelle
 - Maintien et développement des expertises
- ◆ Développer les incitatifs partagés

GRAME-4, doc. 1

8

Programmes destinés au marché résidentiel :

Appui aux efforts envers les faibles revenus

- ◆ Pour les ménages à faibles revenus, le GRAME :
 - constate une amélioration de l'effort (7 440 visites par an) et du budget par visite du *programme pour les budgets modestes de l'AEE*
 - appuie les budgets, **sauf les frais d'administration demandée par l'AEE**
 - Accepte qu'HQD s'implique dans le programme PAREL s'il est préférable à Inspection Énergide

GRAME-4, doc. 1

9

Programmes destinés au marché résidentiel :

Accroître les efforts envers les faibles revenus

Les efforts doivent être mis en perspectives

- ◆ Sur 750 000 ménages à revenus modestes :
 - 640 000 sont admissibles aux programmes de l'AEE, car ils paient pour le chauffage
 - dont 540 000 rencontrent le critère chauffage à l'électricité:
 - dont 7 à 15 % ne peuvent profiter de la principale mesure : thermostats intégrés aux plinthes
 - 110 000 (15%) exclus car ne paient pas pour le chauffage

GRAME-4, doc. 1

10

Programmes destinés au marché résidentiel :
Appui au programme *Rénovation des logements sociaux et communautaires*

- ◆ Le GRAME approuve la création du **Programme de *Rénovation des logements sociaux et communautaires***
 - Poursuite des pistes de collaboration avec les fédérations de coopératives d'habitation et autres organismes
 - Mieux intégrer les quelques 1 140 coopératives d'habitation du Québec, près de 24 000 logements, abritent quelques 50 000 personnes

Programmes destinés aux marchés affaires

- ◆ Le GRAME constate
 - Le regroupement des marchés
 - Les faibles notoriétés et résultats dans les petits commerces
- ◆ Pour une approche plus systématique
 - Approche distincte pour Montréal (possibilité de matériel multilingue)
 - Commencer dans des segments de marchés où le Distributeur a une offre mieux adaptée aux besoins
- ◆ Développer les incitatifs partagés
- ◆ Favoriser la concertation avec les autres distributeurs (gaz naturel et ... chauffage solaire de l'eau)

Programmes destinés aux marchés grandes entreprises et tronc commun

- ◆ Le GRAME approuve les programmes et les modalités proposées
 - PIIGE : aucune aide pour mesures ayant PRI < 1 an
 - PAMUGE : questionnement sur la limite de 7.5 ¢/kWh
 - Rentabilité particulièrement élevée
- ◆ Tronc commun
 - Appui au programme IDEE

Mesures pour améliorer l'ensemble du PGEÉ

- ◆ L'adoption des codes modèles « améliorés » ne doit pas être retardée
- ◆ Le Distributeur doit mettre en œuvre les actions favorisant la géothermie
- ◆ Le Distributeur doit évaluer des façon d'intégrer la promotion du solaire thermique (air et eau)
- ◆ L'utilisation de l'ammoniac en climatisation doit être considérée

Mesures pour améliorer l'ensemble du PGEE :

Meilleure coordination entre les sources d'énergie et contribution du secteur pétrolier

- ◆ Problème de coordination entre les distributeurs pour les mesures concernant la rénovation des bâtiments ainsi que le chauffage au mazout. (GRAME-1, doc. 1, p. 15)
 - Les clients ayant le chauffage le plus polluant sont exclus des programmes d'HQD, de Gazifère, de Gaz Métro et du FEÉ.
 - La Régie a le devoir de corriger la situation.
 - Le secteur pétrolier est celui qui contribue le moins à l'effort en efficacité énergétique, trop éclaté pour permettre les programmes élargis requis.

GRAME-4, doc. 1

15

Mesures pour améliorer l'ensemble du PGEE :

Meilleure coordination entre les sources d'énergie et contribution du secteur pétrolier

- ◆ La Régie doit **amorcer un processus** menant à :
 - l'évaluation d'une juste contribution du secteur pétrolier au financement de l'effort en efficacité énergétique
 - et à ses modalités d'applications.
 - Selon le GRAME, cette contribution devrait tendre vers entre 2 et 3 % des revenus des distributeurs pétroliers
 - Elle devrait être d'au moins 1 % à court terme
(GRAME-1, doc. 1, p. 15)

GRAME-4, doc. 1

16

En conclusion

- ◆ Prévoir des débats sur l'ajout d'un volet financement, sur la remise à jour des coûts évités et sur la desserte et la contribution du secteur mazout
- ◆ Compléter la promotion de masse avec les approches personnalisées et systématiques
 - coopératives, commerces, locataires - incitatifs partagés
- ◆ Intégrer la **géothermie** et préparer un volet pour le chauffage solaire de l'eau (CII et multilogements)
- ◆ Favoriser les nouvelles technologies